

# LANCEMENT DES TROPHÉES BÂTIMENTS RÉSILIENTS

Ouverture des inscriptions le 24 mars



## EN BREF

Pour ses 20 ans, la Mission Risques Naturels (MRN) organise les premiers Trophées Bâtiments Résilients, en partenariat avec l'Agence Qualité Construction (AQC) et Construction21. Ce concours est l'opportunité pour les porteurs de projet de valoriser leurs bâtiments adaptés à un ou plusieurs aléas naturels et climatiques. Pour participer, les candidats doivent simplement compléter une étude de cas sur Construction21 avant le 30 juin. Démarrage du concours le 24 mars 2020 !

Concours organisé avec le soutien de :



## Promouvoir la construction résiliente

Inondations, sécheresse, séismes, avalanches, feux de forêts, cyclones, grêles, mouvements de terrain... Face à ces aléas naturels et climatiques, les bâtiments apparaissent comme des entités particulièrement vulnérables et souvent mal adaptées.

« Les dommages suite à des événements naturels et climatiques sont trop souvent imputables à un défaut d'adaptation du bâti et non à l'intensité des phénomènes. À travers les Trophées Bâtiments Résilients, dont ils sont à l'initiative, les assureurs souhaitent faire prendre conscience de la nécessité de mettre en accord les qualités attendues d'un bâtiment avec les aléas naturels auxquels il sera confronté tout au long de son cycle de vie. » Pierre Lacoste, Président de la MRN.

Durant le demi-siècle écoulé, des progrès indéniables concernant les techniques de construction ont été observés. Il s'agit maintenant d'éveiller les consciences sur les aléas, de promouvoir la construction résiliente de bâtiments réels et de généraliser l'adaptation des bâtis aux différents risques auxquels ils font face.

Contribuez à cette mission d'intérêt général en relayant l'information à vos lecteurs !

# Pourquoi ces Trophées ?

## 3 objectifs principaux

La MRN, l'AQC et Construction21 ont pensé ce concours pour :

- Mettre en lumière des bâtiments exemplaires réels, conçus pour s'adapter aux événements naturels et climatiques ;
- Diffuser les bonnes pratiques de la construction résiliente répondant aux différents aléas ;
- Inspirer les professionnels et acteurs de la construction de bâtiments pour leurs futurs projets ;

Ce concours, qui s'inscrit dans le cadre des 20 ans de la MRN, est organisé avec le soutien de la Fédération Française de l'Assurance (FFFA) et du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES).



Sécheresse



Tornades



Inondations

# Faire connaître son savoir-faire

## Forte visibilité pour les candidats

Organisé dans le cadre des 20 ans de la MRN, ce concours est une **opportunité pour les porteurs de projet de valoriser des bâtiments réels qui s'inscrivent dans une démarche résiliente** face à un ou plusieurs aléas naturels ou climatiques.

En s'inscrivant, les candidats – architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études... – pourront choisir l'une des trois catégories suivantes : **Prix habitat individuel ; Prix habitat collectif ; Prix tertiaire et industriel.**

Seront aussi décernés par le jury un **Grand Prix** et un **Prix de l'innovation.**

**Tous les candidats bénéficieront d'une forte visibilité :** publications sur les sites des partenaires, campagnes réseaux sociaux, communication auprès de la presse spécialisée, manifestations... Le Grand Prix gagnera également une **vidéo présentant le bâtiment lauréat.**

# Quel bâtiment peut participer ?

- Tout type de bâtiment public ou privé (habitat individuel ou collectif, tertiaire ou industriel, bâtiment public, établissement scolaire...) situé en France (métropolitaine ou outre-mer)
- Bâtiment exposé à au moins un aléa naturel et climatique
- Bâtiment ayant, ou non, subi un dommage à la suite d'un aléa
- Bâtiment neuf, reconstruit ou rénové
- Bâtiment livré entre 2015 et 2020

Pour participer, il suffit de publier une étude de cas sur Construction21 avant le 30 juin 2020. [Plus d'info](#)



Séismes



Avalanches



Grêle

## À PROPOS DES ORGANISATEURS

La **Mission Risques Naturels (MRN)** est un groupement technique de la FFA. Elle vise à contribuer, pour la profession de l'assurance, à une meilleure connaissance de risques naturels et à apporter une contribution technique aux politiques de prévention. <https://www.mrn.asso.fr/>

L'**Agence Qualité Construction (AQC)** est une association d'intérêt général qui regroupe 47 organismes mobilisés autour de la qualité de la construction. L'agence participe aux progrès collectifs du secteur du bâtiment, anticipe, prévient et permet d'éviter les désordres sur le terrain. <https://qualiteconstruction.com/>

Média social du secteur, **Construction21.fr** diffuse gratuitement l'information et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs des filières ville et bâtiment, en France et à l'international. Il organise les Green Solutions Awards. <https://www.construction21.org/france/>

Concours organisé en partenariat avec :

BATIRADIO

radio.immo

RADIOTERRITORIA